

Me Hélène Sicard L. LL

Avocate
Barrister and Solicitor

1255 carré Phillips, bureau 808
Montréal (Québec) H3B 3G1
Tél : 514 281-1720
Fax : 514 281-0678
helenesicard@videotron.ca

Montréal, le 13 février 2014

Régie de l'Énergie
800 Place Victoria
2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

À l'attention de Me Véronique Dubois

Objet : Dossier R-3837-2013 phase 3, Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des conditions de service et tarifs de société en Commandite Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre 2012,

Dépôt de preuve de Union des consommateurs (UC)

Chère consoeur,

Vous trouverez ci-joint le mémoire que dépose ma cliente, UC, dans le dossier en rubrique.

La Régie notera que ce mémoire ne porte que sur certains des sujets annoncés dans la demande d'intervention de UC.

En effet, faute de temps et parce que, pour des motifs personnels, l'un des analystes au dossier a dû de manière imprévue s'absenter du travail pour quelques jours il sera impossible à UC de déposer dans les délais prescrits la preuve qu'elle entendait déposer sur le programme de dérivés financiers, sur l'incitatif à la performance relatif aux transactions financières et transactions spéciales d'achat et sur le compte de frais reportés associé au projet de la Cote-Nord.

UC avise toutefois la Régie qu'elle traitera de ces sujets en contre interrogatoire et verra à présenter ses recommandations dans le cadre de son argumentation.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer chère consoeur, mes salutations distinguées.



Me Hélène Sicard

c.c. Me Vincent Regnault (Gaz Métro)
Marc-Olivier Moisan-Plante (UC)
Vivianne de Tilly (UC)
France Latreille (UC)